

Saillagouse : Georges Armengol réélu maire pour un 5e mandat consécutif



Le maire Georges Armengol, entouré de ses quatre adjoints et de l'ensemble des conseillers municipaux. - Frédérique Berlic

En qualité de doyen de l'assemblée, il appartenait au maire Georges Armengol d'ouvrir la séance consacrée à l'élection de la municipalité, à savoir, du maire et des adjoints. *"C'est un moment important dans la vie de notre commune. Il marque la continuité de nos institutions, le renouvellement et l'engagement au service de nos citoyens. Au-delà de nos sensibilités et des parcours de chacun, nous sommes réunis avec la même responsabilité et les mêmes objectifs : agir pour l'intérêt général, avec respect et esprit de dialogue et servir sans se servir."* Le conseil municipal composé de 15 élus a voté à l'unanimité en faveur de Georges Armengol qui démarre donc un 5^e mandat consécutif. Une liste de quatre adjoints a été proposée et élue à l'unanimité. Laurent Sanna, 1^{er} adjoint, Corinne Mahot, 2^e adjointe, Roger Domenech, 3^e adjoint et Joëlle Urrutia, 4^e adjointe. Notons qu'il s'agit des mêmes adjoints que le mandat précédent. *"C'est avec une sincère émotion et une grande gratitude que je m'adresse à vous. Je mesure pleinement l'honneur en entamant ce 6^e mandat de maire et 9^e mandat de conseiller municipal. Ce n'est pas seulement un parcours personnel, mais le reflet d'une confiance renouvelée d'un travail collectif, d'un attachement à notre commune et à notre Cerdagne. J'en profite pour rendre hommage à tous les maires qui m'ont précédé et les élus qui m'ont accompagné durant les mandats précédents, notamment à José Palau et Gérard Gérémiás, et avec une pensée pour mon 1^{er} adjoint qui nous a quittés,*

Serges Rannou. Je remercie les équipes municipales, les services administratifs et les services techniques avec une mention particulière pour Denise Ribot secrétaire générale de la mairie". L'attribution des délégations, commissions et syndicats aura lieu lors d'un prochain conseil municipal.